Bande de signalisation

carrés pour surfaces vitrées

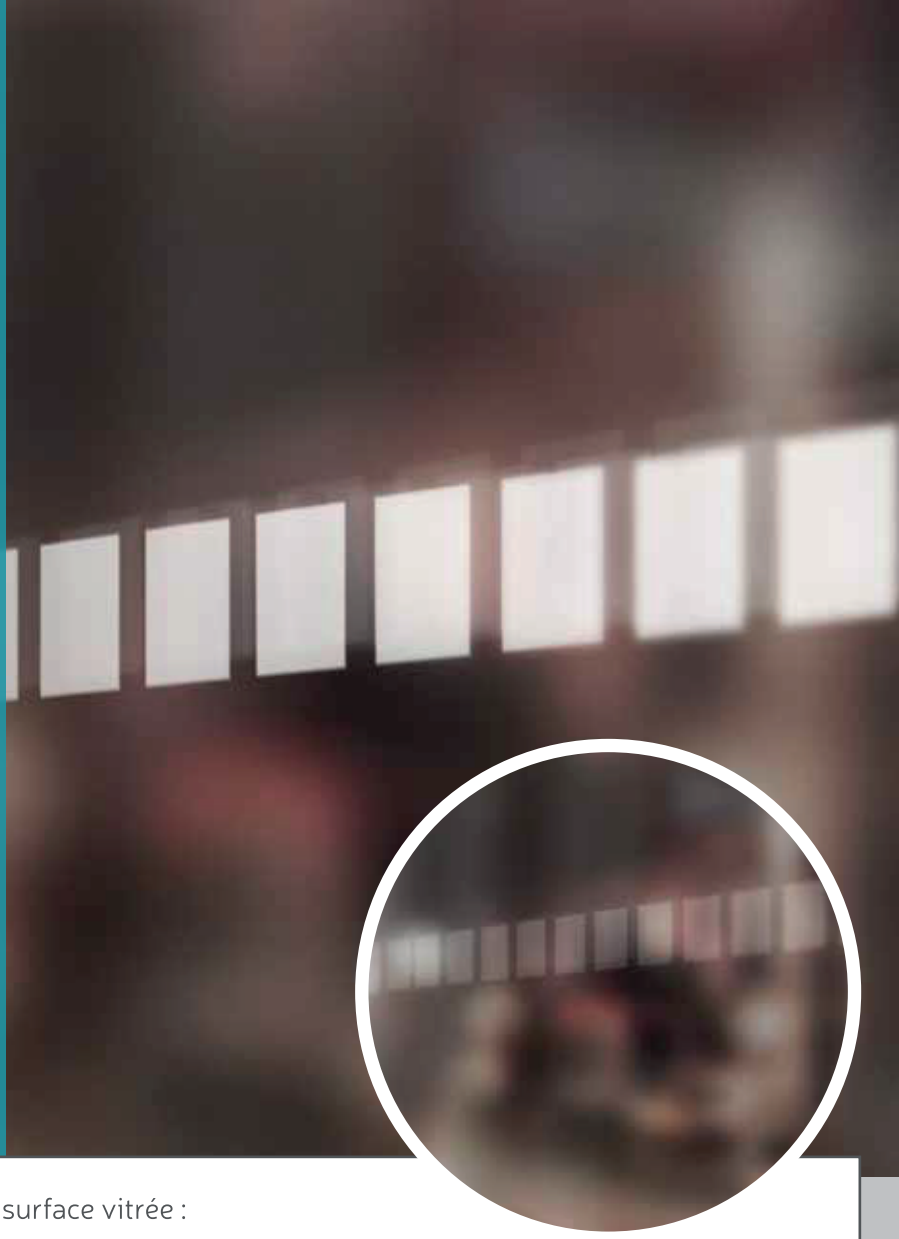

Références.

Carrés dépolis	4380005
Carrés blancs	4380006

Descriptif.

Bande de signalisation pour surfaces vitrées carrés vendue en 2 rouleaux de 5 m

La visualisation des vitrages est obligatoire lorsqu'ils sont transparents et se situent à hauteur d'homme dans les parties communes et les axes de circulation des établissements recevant du public (ERP)

Caractéristiques.

Comment poser les bandes de signalisation pour surface vitrée :

- Sur la face intérieure, nettoyez à l'eau savonneuse.
- La surface à coller doit être exempte de poussière, de graisse ou de tout autre contaminant.
- Attendez que le support soit complètement sec puis collez le papier de transfert.
- Appuyez bien sur le papier de transfert et surtout sur les endroits où se trouvent les adhésifs.
- Puis décollez le papier de transfert doucement en faisant attention aux endroits où se trouvent les adhésifs

Comment entretenir les bandes de signalisation pour surfaces vitrées :

- Solution à base d'eau savonneuse, 30 jours après la pose. Les produits de nettoyage qui pourraient rayer le film sont à proscrire.
- Ne pas appliquer de stickers ou tout autre adhésif sur le film.

- Durabilité : 10 à 12 ans
- Teinté dans la masse / Couleur : Blanc ou dépoli
- Adhésif : Polymère Acrylique 13 gr/m
- Protection : Papier siliconé 100 microns
- Résistance thermique : de -20° à 80°C / Température d'application : minimum 5° C

HandiNorme

L'accessibilité des ERP

Par Courrier
37 avenue Calmette
ZAC Ravennes les Francs
59910 BONDUES

Par Téléphone
03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h

Par Fax
09 72 33 92 93
24 h/24 7j/ 7

Par Internet
www.handinorm e.com
mail : contact@handinorm e.com